AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-8-66 524621

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

29 Juillet 1966

Supplément n° 4 au Bulletin du mois de Juillet 1966

/Avertissement/

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE

L'étalement des vols de papillons, constaté dans de nombreux secteurs, nous amène à recommander un deuxième traitement insecticide contre les chenilles de 2ème génération.

Ce traitement nous paraît particulièrement indiqué dans les situations très exposées et le vignoble de Wissembourg où les sorties ont été légèrement décalées par rapport à l'ensemble des autres régions.

Les poudrages sont à préférer aux pulvérisations pour lutter contre les Vers de deuxième génération.

On interviendra à partir du 1er Août en employant un produit de type curatif.

Une protection efficace contre ces ravageurs permettra de limiter considérablement le développement de la Pourriture Grise dont les premières manifestations ont été décelées, ces jours derniers.

/Information/

OIDIUM Les conditions climatiques du mois de Juillet, ont été très favorables au développement de cette maladie. Les attaques sur grappes, parfois sévères, sont très fréquentes, en particulier dans le vignoble de Blienschwiller, Dambach, Nothalten (Bas-Rhin) etc....

Dans tous les cas où le traitement conseillé dans notre dernier bulletin n'a pas été effectué, il y a lieu de l'appliquer d'urgence.

Dans les vignes où les attaques sont sérieuses, il est recommandé d'effectuer un traitement dans les conditions suivantes :

- Emploi d'une bouillie à base de Permanganate de Potasse à la dose de 125 gr. de produit par hectolitre d'eau. Ce traitement devra être immédiatement suivi d'une application avec un des fongicides conseillés pour lutter contre l'Oïdium. Opérer de préférence en poudrage ce qui permettra une meilleure pénétration du produit à l'intérieur des grappes. Il existe des spécialitées mixtes à base de soufre et d'un insecticide susceptibles d'être utilisées avantageusement contre l'Oïdium et les Vers de la grappe.

Ou encore

- Exécution de 3 traitements spécifiques réalisés en pulvérisation à 7 jours d'intervalle avec l'emploi d'une bouillie à base de DINOCAP additionnée d'un mouillant.

322

Nous rappelons que le Permanganate de potasse est incompatible avec les mouillants organiques couramment utilisés. On aura donc soin d'employer un mouillant spécial compatible avec ce produit.

/Avertissement/

ARBRES FRUITIERS

- PRUNIERS -

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le contrôle de l'activité du Carpocapse des prunes, (2ème génération); nous permet de situer le début des attaques à partir du milieu de la semaine prochaine.

En conséquence dans les vergers où l'on craint habituellement des dégâts de Carpocapse des prunes, notamment sur les variétés à maturité tardive. (Certaines Reine Claude et Quetsches) on exécutera un traitement insecticide à partir du 1er Août, de façon à protéger les fruits contre les attaques de deuxième génération.

Utiliser un produit jouissant d'une longue remanence tel que l'Oleoparathion, l'Oleomalathion, l'Oleodiazinon ou encore le Carbaryl.

Dans tous les cas, tenir compte des limitations d'emploi des différents produits. Précisons que les prunes à maturité précoce dont la cueillette est proche, échapperont pratiquement aux attaques de Carpocapse.

/Avertissement/

GRANDE CULTURE

- HOUBLON -

MILDIOU

On note l'apparition de nouvelles manifestations de la maladie dans certaines cultures particulièrement exposées. En conséquence la protection doit être maintenue efficace, d'autant que les conditions atmosphériques actuelles sont propices à une extension des foyers.

Renouveler la protection fongicide à partir du 1er Août.

PUCERONS

Compte tenu des réinfestations constatées depuis quelques jours on pourra avantageusement ajouter un insecticide à la bouillie anticryptogamique.

Il y aura lieu cependant de considérer la durée d'efficacité du dernier traitement.

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Il est observé depuis quelques jours une extension rapide des foyers de Mildiou et certaines cultures sont déjà fortement atteintes. Tenir compte de nos indications antérieures(notes des 13 et 22 Juillet) visant le défanage chimique des parcelles sérieusement contaminées.

Dans les cultures en bonne végétation, qui ne seront arrachées qu'après le 10 Août, un nouveau traitement fongicide devra être réalisé dès le début de la semaine prochaine. La protection devra être renouvelée à 7 jours d'intervalle.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.